

Lisons-nous / Semaine 10

Questions d'élèves à Mme Leduc, principale du collège Simone de Beauvoir

Tout d'abord, nous vous remercions d'accepter de répondre à nos interrogations.

AVANT

- A l'annonce de la pandémie, avez vous eu peur d'avoir des élèves contaminés ? - Avez-vous des élèves atteints par le COVID-19 dans l'établissement ?

Le virus circulant fortement à ce moment-là, j'ai pensé que des élèves ou des personnels pouvaient être malades ... au même titre que quand l'épidémie de grippe ou de gastro sévit tous les ans. Mais nous savions déjà que les symptômes pouvaient être proches de ceux de la grippe, voire invisibles chez beaucoup, notamment les plus jeunes.

Nous avons su ensuite, souvent pendant le confinement, que quelques élèves, leurs familles et des adultes de l'établissement avaient été touchés.

- Avez-vous été surprise d'apprendre la fermeture obligatoire des bâtiments scolaires ?

J'ai ressenti un effet de surprise le jeudi soir quand le Président de la République l'a annoncée même si nous sentions que cela pouvait arriver ...

- Comment avez-vous été au courant de la mise en place du confinement ?

Comme tout le monde, devant ma télévision, lors de l'allocution du Président de la République.

PENDANT

- Le premier jour du confinement, tout le personnel a-t-il du être mis en arrêt ?

Le lendemain de l'intervention, le vendredi, beaucoup de personnels ont été mis au courant qu'ils ne devaient pas revenir au collège après cette journée. Quelques personnes ont travaillé encore le lundi et le mardi matin avec moi jusqu'à l'heure imposée de 12h00 où tout le monde a dû rentrer chez soi.

Cela étant, personne n'a été mis à l'arrêt, tous les personnels ont continué à travailler à distance sauf si leur travail ne le permettaient pas.

- Comment vous êtes-vous organisée avec les professeurs pour pouvoir rester en contact avec les élèves ?

Vos professeurs ont tout fait pour garder le contact avec vous, par mel, par téléphone ou par courrier. L'équipe de direction a assuré les permanences téléphoniques depuis son domicile et Mme FERRET-ZIMMER et son équipe a tenté de joindre les élèves avec lesquels nous n'avions plus de contacts, par tous les moyens, quelques fois en demandant aussi aux associations de quartier de prendre le relais. Pour les élèves et les familles qui ne répondaient pas, j'ai envoyé un courrier ... le confinement ne signifiait pas « vacances »

- Avez-vous eu des difficultés pour mettre en place le travail à distance ? - Quels problèmes avez-vous rencontrés pour mettre en place les cours et suivre les élèves ?

Nous avons rencontré plusieurs niveaux de difficulté :

- des difficultés techniques car monbureaunumérique était saturé, difficultés que tous les établissements scolaires ont connues ... la mise au travail à distance a donc été compliquée pour tous et source de stress.
- des difficultés liées aux équipements des élèves et de leurs familles ; nous avons ainsi prêté plus de 80 tablettes et vous pouvez remercier M. MAURISSAT, Mme FERIET-ZIMMER, Ophélie et Tiffany qui sont venus dans l'établissement, ont donné rendez-vous aux familles et les ont accueillies pour que ce prêt soit possible
- des difficultés liées au fait que beaucoup d'élèves ou de familles n'avaient jamais utilisé monbureaunumérique, avaient perdu leurs codes de connexion ... j'ai passé énormément de temps à en générer de nouveau et à les envoyer.
- des difficultés en raison du peu de maîtrise de l'informatique et du numérique de la part de certain.e.s ... vous pouvez remercier tous les adultes (professeurs, CPE, direction ...) qui ont aidé à distance ...

- Avez-vous fait du télétravail ou avez-vous travaillé au collège ? Comment avez-vous organisé votre travail de principal ?

J'ai télétravaillé comme cela était demandé en venant une ou deux fois par semaine au collège ; depuis le retour des vacances de printemps, j'ai travaillé tous les jours au collège et d'autres personnels sont à mes côtés. Depuis le 11 mai, tous les personnels d'entretien de l'établissement ont repris et tout nettoyé. J'ai reçu aussi, avec les professeurs principaux de 3^{ème} et Mme DAZA-ESPIN, plus de 80 familles pour l'orientation après la 3^{ème}.

- Pensiez-vous que le confinement durerait aussi longtemps ?

Non, et j'aurai souhaité que nous reprenions plus tôt ... car je sais que des élèves en ont besoin et que beaucoup, notamment les professeurs, ont aussi hâte de retrouver leurs élèves !

- Pendant le confinement, avez-vous eu peur de ne plus revoir vos proches ?

Je me suis beaucoup documentée sur ce virus, les personnes touchées ... je n'ai pas eu peur car j'ai appliqué les consignes de confinement et je sais que certains de mes proches, plus à risques car âgés de plus de 70 ans l'ont fait aussi. Le risque 0 n'existe pas et beaucoup de personnes dans le monde, meurent tous les ans d'autres maladies dont on parle peu.

- Qu'avez-vous pensé des règles prises pendant le confinement ?

J'ai pensé que ces règles qui visaient à protéger la population étaient bonnes, c'est le devoir de l'Etat. Elles ont été prises par tous les pays, plus ou moins tôt, plus ou moins tard, en fonction de leurs dirigeants, de l'état des connaissances sur le virus ... elles étaient indispensables dans toutes les villes où la contagion pouvait aller très vite.

- Le collège était-il ouvert pour les élèves de soignants ?

Non, car la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DSDEN) avait choisi 12 collèges dans le département de Meurthe et Moselle qui étaient pôles d'accueil. Pour nos élèves, il s'agissait du collège Chepfer à Villers-Lès-Nancy.

- Que pensez-vous des cours en ligne ?

Je pense que c'est une modalité plus adaptée pour les grands (lycéens autonomes et étudiants) ... c'est très difficile pour un enfant de se motiver à travailler seul devant un écran si ses parents ne peuvent l'accompagner. Je pense que la richesse de l'école est le travail ensemble, les échanges, la communication non verbale (les gestes, les sourires ...), découvrir que tout le monde n'a pas le même point de vue ... tout cela n'existe pas ou peu à distance.

- Etes-vous satisfaite du travail que les élèves ont pu produire à distance ?

Sauf exception, je pense que les élèves ont essayé de faire au mieux de leurs conditions de vie, de leur aisance par rapport au travail scolaire, au numérique ... et les adultes ont tout fait pour que cela se passe le mieux possible et je les en remercie.

APRES

- Avez-vous peur du déconfinement ? – Avez-vous peur des conséquences de la reprise ?

Je n'ai pas peur du déconfinement car nous avons tout pensé en amont pour respecter le protocole sanitaire et faire que le retour pour tous ceux qui seront volontaires se passe bien. Le déconfinement signifie le retour à la vie après toutes ces semaines un peu moroses et anxiogènes ... retour à la vie d'avant, à une autre vie ... nous verrons ...

- Comment et avec qui organisez-vous la réouverture du collège ? Si la réouverture est en juin, est-on obligé de revenir ?

Pour toutes les questions que vous vous posez sur ce retour, une communication sera très prochainement faite sur monbureau numérique pour vos familles ... je ne peux tout vous dévoiler ici mais vous donne rendez-vous lundi 25 mai ou mardi 26 mai sur monbureau numérique.

Je suis sereine car nous avons tout pensé pour que les cours se passent le mieux possible et que chacun.e soit protégé.e. Beaucoup de professeurs seront là, travaillant au collège quelques heures et/ou à distance. Certain.e.s professeur.e.s ou personnels ne pourront pas être présent.e.s car leur médecin préfère les maintenir éloigné.e.s du collège pour des raisons de santé.

Je pense que ce virus est saisonnier et qu'il y aura des périodes où il sévira de façon plus importante ... mais j'ai confiance en la recherche pour qu'un vaccin soit mis au point très vite ... les personnes à risques doivent cependant demeurer très prudentes et ne pas s'exposer à ce danger.

Je vous remercie pour la qualité des questions que vous avez posées et pour le « Lisons-nous » rendu possible grâce à tous les articles écrits par les élèves, les professeurs et les parents sous la houlette de Mme Baldini. J'ai pris beaucoup de plaisir à le lire chaque semaine.

A très bientôt,

Madame LEDUC

Dimanche 17 mai :

1^{ère} semaine de déconfinement ! Alors c'est comment la liberté ?

Je n'ai pas couru chez Zara
Je n'ai toujours pas vu ma famille
Je vois encore des masques partout
Et Mon voisin a une drôle de tête.



Les gens se ruent chez le coiffeur
Pas la peine pour moi qui télétravaille
Plus besoin d'attestation pour sortir
C'est fou, j'ai accepté ce laissez-passer



J'ai acheté des agglos et du ciment chez Casto
J'ai failli céder au marché noir pour en avoir !
J'ai subi 2H d'embouteillage pour la déchetterie
Je cherche en vain des tuteurs de tomates



J'ai fait la même balade que les autres jours
Mais avec une copine cette fois
Qui habite à au moins 2 km, trop loin...
On ne s'était pas revues depuis 2 mois...



Je suis contente de ne pas prendre le bus
Je voudrais retourner au collège
Avec masque, gel, gants et visière
Ça devrait le faire

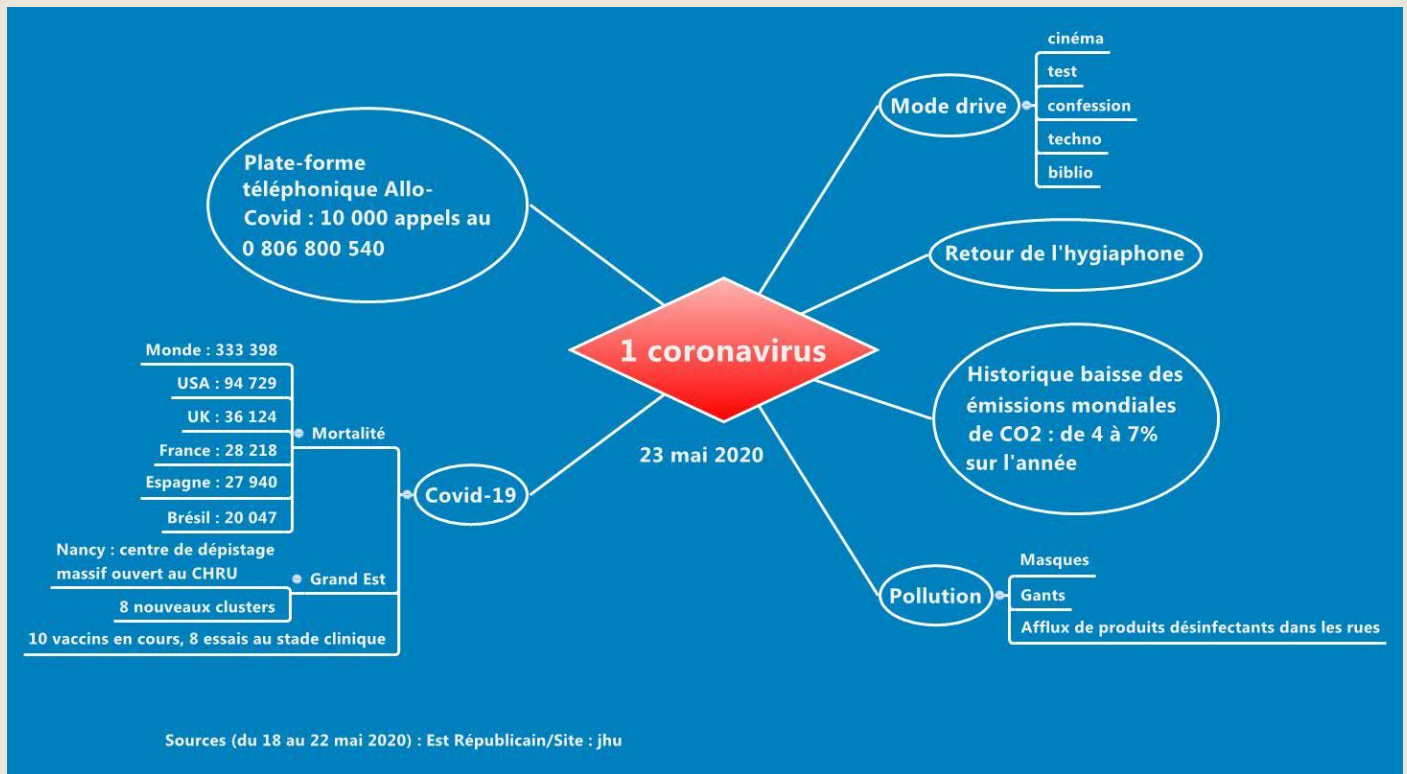


Mais le déconfinement, c'est aussi COVID qui se régale



J'aime le cinéma et j'aime en parler alors, avec des amis, on s'est donné un défi : « *Donne-moi, comme ça, sans réfléchir (et sans internet !) 10/15 films qui évoquent pour toi l'enfermement....Allez, vite. Rédige ensuite une petite critique de quelques lignes* ». Voici ce qui en ressort pour moi : *en fait trop de titres se bousculent et je me retrouve vite limitée par plein d'images en tête : tous ces huis clos familiaux que j'adore, ces assassins, ces kidnappeurs, ces films de bateaux, d'avions, de voitures...Mais il fallait faire vite alors, voici mon top fifteen des films de confinement : A votre tour, je vous invite à compléter cette liste. Internet ne sert qu'à (re) trouver le nom des réalisateurs oubliés...Pas de COPIER/COLLER par ailleurs.*

Papillon (F J Schaffner)	Fenêtre sur cour (Hitchcock)	Truman show (Peter Weir)	L'aventure intérieure (Joe Dante)	Midnight express (Alan Parker)
Impossible de s'évader du bagne de Cayenne ?...C'est pourtant l'idée fixe de Papillon...Une scène finale mythique.	Le confinement au cube : dans une cour, dans une pièce et dans son corps...Et le meurtre et l'amour...	Mais alors tout ça était faux ? Version paranoïaque +++ de l'enfermement. « <i>mais alors, tout ça n'existe pas ?</i> »... Qui ne l'a pas vécu dans sa tête ?	Tu es enfermé dans mon corps ! Quelle horreur. Et pourtant c'est une comédie. Il faut sortir de là...je me marre. Ce film est déjà tout vieux.	J'ai une quinzaine d'année quand je le découvre. Dans mon top fifteen, il me fallait un film de prison et c'est celui qui m'est revenu immédiatement, 40 ans après...
Le scaphandre et le papillon (Julian Schnabel)	Garde à vue Claude Miller	Passengers Morten Tyldum	Le silence des agneaux (J DEMME)	Le prisonnier (Série, Patrick Mc Goohan)
Il ne peut plus bouger...que les yeux. Ses muscles se sont arrêtés. Le monde s'est rétréci autour de lui. Et seul cet œil le relie aux autres.	La garde à vue, les aveux, les preuves l'alibi... L'enfermement est en soi une raison de « craquer » et de tout avouer. Inimaginable pour les esprits cartésiens. Et pourtant...	Confinés et endormis volontaires dans un vaisseau spatial pour rejoindre une nouvelle planète. Pour ne pas être seul, il la réveille, la condamnant à passer le reste de sa vie enfermée avec lui...	Quand on y réfléchit bien, il y a pire que d'être confiné chez soi : c'est d'être libre avec Hannibal Lecter qui va déguster mon foie avec des fèves au beurre, et un excellent chianti...	Le prisonnier n'est pas un film de prison. Enfin si, enfin non. Grand succès des années 70/80... C'est un peu l'ancêtre du Truman show.
Les autres (De Amenabar)	Shinning (S Kubrick)	Le grand bleu (Besson)	Les 10 petits nègres	Les deschiens Deschamps et Macha Makeïeff
Tout le film tient à sa fin. Un film à ne voir...qu'une fois. Mais je l'ai revu quand même pour être sûr d'avoir bien compris et retrouver les indices disséminés ici ou là. Et puis, il y a Nicole Kidman et cette peur de la lumière. On vit enfermé et toujours, toujours les rideaux fermés. C'est très important, les rideaux fermés. La peur de la chute et zéro effet spécial.	Je ne sais pas si ça date de Shinning mais il y a bien longtemps que je n'idéalise plus la famille, ni les vacances, ni la montagne, ni la forêt ! L'isolement des personnages, l'isolement du lieu. L'hôtel immense mais vide et seulement 3 personnes. Sensation de claustrophobie.	Entre Hannibal Lecter et Jacques Mayol qui va m'entraîner au fond de l'océan....Je suffoque ! Le Grand Bleu est un cauchemar pour moi, un film d'étouffement...et pourtant, tout cet espace, cette beauté, ce bleu partout. Et toutes mes copines trouvaient ce film génial et moi je mentais...	Un livre, des séries télé. Agatha Christie. Et à la fin, il n'en restera qu'un. Une île, quel magnifique décor pour y enfermer tous ces assassins qui vont mourir les uns après les autres ! Mon voisin a décidément une drôle de tête...Serait-ce lui le justicier ? Souvenir de collégienne.	Le cadrage des Deschiens est minimaliste, hyper serré. Il n'y a pas assez de place dans ce cadre pour tous les comédiens qui sont serrés les uns à côté des autres dans leurs vêtements étriés. Ils sont enfermés dans ma télé et dans leurs idées : hermétiques à tout, incapables de s'écouter, incultes et violents.



Nouvelle attestation

**DECLARATION DE DEPLACEMENT
EN DEHORS DE SON DEPARTEMENT ET A PLUS DE 100 KM DE SA RESIDENCE¹**

En application des mesures générales prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

La résidence peut correspondre à la résidence principale ou à une résidence habituelle (résidence secondaire, résidence d'un célibataire géographique...). Un justificatif de domicile² de moins d'un an doit être présenté en même temps que cette déclaration en cas de contrôle, ainsi que tout document justifiant le motif du déplacement correspondant à l'un des cas listés ci-dessous. Ces documents pourront également être présentés sur demande des entreprises de transport.

PERSONNE CONCERNEE

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse du lieu de la résidence :

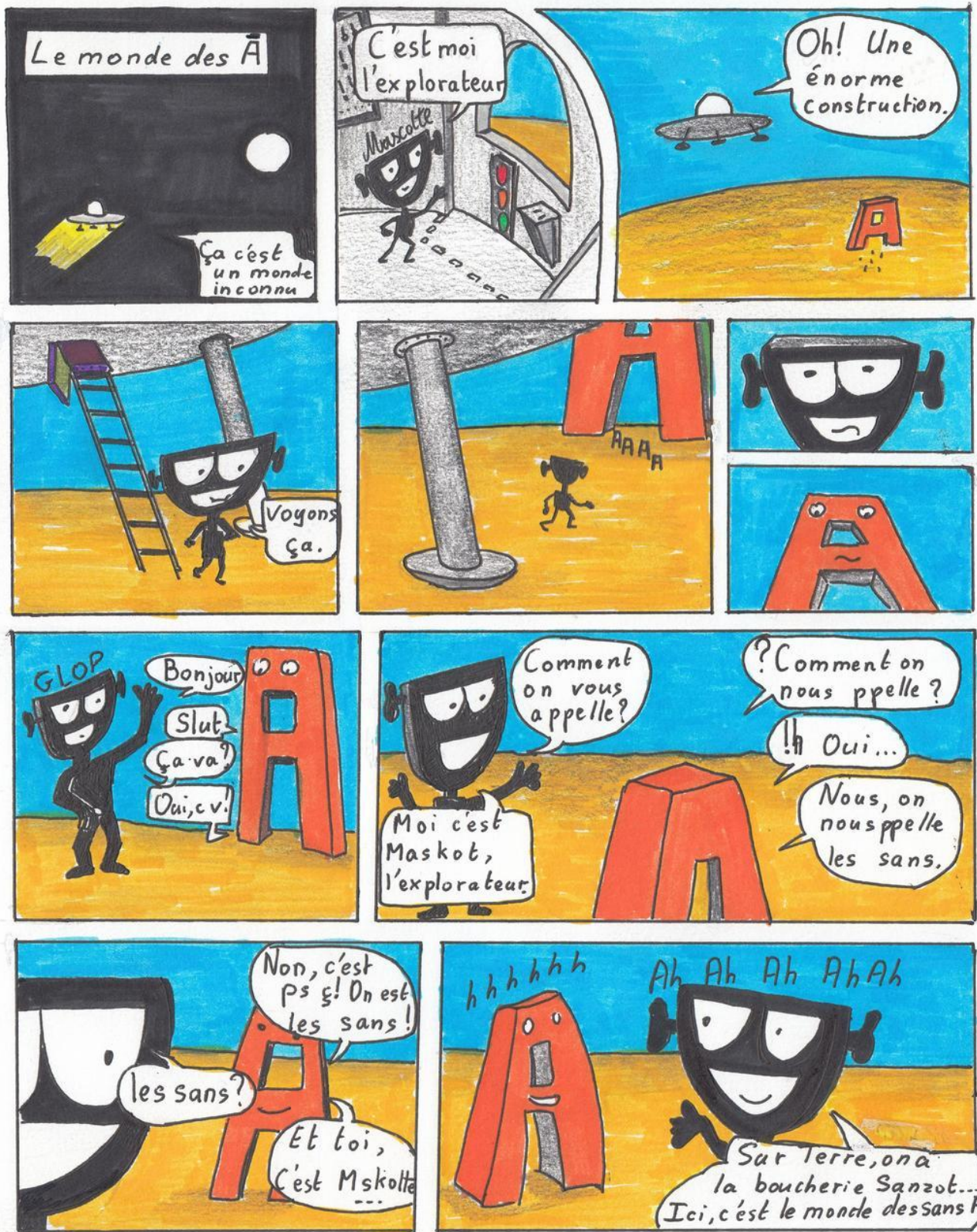
Je me rends le/...../ 2020 (s'il s'agit d'un déplacement professionnel récurrent³, cocher ici) dans la commune de⁴ : N° du département : pour l'un des motifs suivants : (cocher la case correspondante)

- Trajets entre le lieu de résidence et le ou les lieux d'exercice de l'activité professionnelle, et déplacements professionnels qui ne peuvent pas être différés (cas n°1).
- Trajets entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire effectué par une personne qui y est scolarisée ou en accompagnement d'une personne scolarisée et trajets nécessaires pour se rendre à des examens ou des concours (cas n°2).
- Déplacements pour consultation de santé et soins spécialisés ne pouvant être assurés à distance ou à proximité du domicile (cas n°3).
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance des personnes vulnérables, pour le répit et l'accompagnement des personnes handicapées et pour la garde d'enfants (cas n°4).
- Déplacements résultant d'une obligation de présentation aux services de police ou de gendarmerie nationales ou à tout autre service ou professionnel, imposée par l'autorité de police administrative ou l'autorité judiciaire (cas n°5).
- Déplacements résultant d'une convocation émanant d'une juridiction administrative ou de l'autorité judiciaire (cas n°6).
- Déplacements aux seules fins de participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative et dans les conditions qu'elle précise (cas n°7).
- Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile et déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'un bien immobilier insusceptibles d'être différés (cas n°8)

Fait à : le :/...../ 2020

Signature

¹ La déclaration est exigée lorsque le déplacement conduit à la fois à sortir d'un périmètre défini par un cercle d'un rayon de 100 km autour du lieu de résidence (la distance de 100 km est donc calculée « à vol d'oiseau ») et à sortir du département. A contrario, un déplacement de plus de 100 km effectué au sein de son département de résidence ne nécessite pas de se munir de cette déclaration.
² Le justificatif de domicile doit comporter le nom et le prénom et être daté de moins d'un an. Sont notamment admis : les factures de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau, les quittances de loyer, les avis d'imposition ou de taxe d'habitation, l'attestation d'assurance du logement ou du véhicule, la carte grise du véhicule ou un relevé Caf mentionnant les aides liées au logement.
³ Si les déplacements professionnels (cas n°1) sont récurrents il n'est pas nécessaire de remplir cette déclaration quotidiennement.
⁴ Pour les déplacements professionnels qui ne peuvent pas être différés, il est possible d'indiquer « déplacement itinérant » à la place de la commune de destination s'ils concernent plusieurs communes, à condition de pouvoir le justifier en cas de contrôle.



Professeur

J'aimerais que tu m'attendes quelque part

Sous un ciel radieux

Dans la lumière d'un jour d'été

Je me languis tant de te revoir

Quel que soit le lieu

Juste un instant de liberté

Nous marcherions sans bruit tous les deux

Le long du chemin

De la vie et de l'insouciance

Nous pourrions de nouveau être heureux

Sans craindre demain

Comme en écho à notre enfance.

Professeur

